

L A V E I L L É E ,

3^e. Histoire.

QUE voulez-vous que je raconte, dit Juliette, après des scènes si touchantes ? Un bonheur de ton âge, dit sa mère. N'en connois tu aucun ? — Ah ! vous m'en donnez tous les jours, bonne maman. Mais ceux-là, c'est ma vie : j'y suis accoutumée. En voici un auquel je ne m'attendois pas.

Je suis née à Verval, ici, dans ce château. Ma mère vouloit me nourrir ; elle s'en faisoit une joie (et un devoir, dit tout bas la mère) ; sa santé ne le permit pas ; mais elle eut soin de me choisir la meilleure Nourrice du canton ; et cette excellente Nourrice étoit aussi une excellente femme. Ma mère m'a dit bien des fois, qu'après les soins de l'amour maternel, il est impossible d'en imaginer de plus tendres que ceux que mon enfance reçut de cette bonne femme. A la manière dont elle remplissoit les devoirs de seconde mère, on voyoit qu'elle en avoit senti toute la dignité : elle s'en acquittoit avec une modestie noble et douce, qui avoit l'air de la piété, et qui donnoit un caractère religieux à ses fonctions les plus humbles. Si quelquefois ma mère paroïssoit s'affliger de n'être pas à sa place : Madame,

disoit-elle , si votre santé vous eût permis de nourrir votre enfant , vous ne me l'aurez pas cédé ; et moi , sans tout le bien que vous faites dans le pays , je ne me serois pas privée de mon enfant pour allaiter le vôtre. Mais il falloit bien que quelqu'un de nous se chargât d'acquitter la dette de tant d'infortunés ; & puisque vous m'avez choisie , Dieu a voulu que ce fût moi. Ne m'enviez pas mon bonheur. Affoiblié comme vous l'êtes , votre tendresse eût été cruelle & pour vous et pour votre enfant , si vous aviez voulu vous efforcer de la nourrir. Ne craignez pas non plus que je dérobe à la Nature ce qui lui appartient des sentimens de cette petite ame : dès qu'elle aura quelque connoissance , soyez bien sûre qu'elle vous distinguera de toutes les femmes , et de moi-même ; et c'est vers vous que sera dirigée toute sa sensibilité.

Voilà , reprit Dervis d'un air un peu malin , voilà , pour une Paysanne , un langage bien élégant ! Monsieur , répliqua Juliette , je ne répète pas son langage à la lettre ; je le traduis fidèlement. Vous la connoîtrez , cette Paysanne ; et tout fier que vous êtes , vous la respecterez. A ces mots , dont le ton sévère fit sourire d'Ormesan & Olympe , Dervis baissa les yeux ; et Juliette poursuivit.

Les bontés de ma mère avoient mis Susanne (c'étoit le nom de ma Nourrice

M E R C U R E

dans un état d'aisance qui rendoit son ménage heureux. Comme mon père passoit ici les beaux mois de l'année, j'avois tous les ans le plaisir de voir, en arrivant, Susanne accourir dans mes bras. J'allois aussi la voir dans son village, et dans ce ménage champêtre je retrouvois toujours, avec une sensible joie, la paix, l'aisance et le bonheur.

Un voyage de mon père, aux eaux de Spa (car alors sa santé devenoit chancelante), nous priva une année de passer l'été à Verval. L'année suivante nous y revînmes. Le voyage fut une fête où nous croyions tous célébrer la convalescence de mon père. Susanne vint me voir selon sa coutume; et quoique bien chagrine, elle ne se montra sensible qu'à la joie de notre heureux retour. Mais lorsque je lui dis, dans nos adieux, que j'espérois bien être moi-même aller la voir, elle me pria, d'un air touchant, mais triste, de ne plus prendre cette peine. Ces mots, nouveaux pour moi, me frappèrent sensiblement. J'insistai; elle m'embrassa avec un sourire où je démêlois quelque peine. Mademoiselle, vous n'êtes plus un enfant, me dit-elle, & vos bontés pour moi.... Je suis toujours la même, interrompis-je, et à tous les âges vous trouverez en moi l'enfant que vous avez nourri. J'irai vous voir, et le plus tôt possible.

Ah ! la fierté, l'élevation d'ame sont

des vertus de la Nature. Ma Nourrice étoit malheureuse : un bon vieillard que j'avois vu chez elle, Firmin, le père de Baptiste son mari, étoit mort, & sa dernière maladie avoit ruiné le ménage ; au lieu de la petite maison, si bien rangée, hélas ! ce n'étoit plus qu'une chaumière ; au lieu de la belle vache noire, une chèvre ; au lieu du champ, et de la vigne, et du joli jardin, un petit bout de terre bien étroit et bien nu ; c'étoit tout ce qui leur restoit. Dix-huit mois avoient tout changé. Susanne, en me voyant arriver, vint à moi ; et, avec cet air noble qui lui étoit naturel : Vous allez, me dit-elle, être un peu affligée de ne plus nous trouver aussi bien que par le passé. Mais ne regrettez pas l'usage que nous avons fait de vos dons & des bienfaits de vos parents. Ils ont été dignement employés. Firmin, notre bon père, a été soigné dans sa maladie, comme si ses enfans avoient été plus riches ; & rien, grace au ciel, ne lui a manqué jusqu'à son dernier moment.

En parcourant des yeux cette chaumière assez propre, mais dépourvue, je me mis à pleurer. Hé quoi, dis-je à Susanne, vous nous avez laissé ignorer votre situation ! Ah ! ma bonne Nourrice, vous êtes bien injuste ! Avez-vous pu penser que nous vous laisserions dans le besoin ? Je vous répète, me dit-elle, que le malade n'a manqué de rien. — Et vous et vos

enfants , et leur malheureux père? — Non, mon aimable Juliette ; leur père n'est point malheureux. Votre frère de lait, Marcellin, le soulage. Ils travaillent gaiement l'un à côté de l'autre aux vignes d'un riche voisin. Louise, ma fille, commence à nous aider. La laine et le coton qu'elle file avec ce beau rouet que vous lui avez donné, double de valeur dans ses mains ; et tout cela, au bout de la semaine, nous produit de quoi vivre. Ne nous plaignez donc pas, & croyez que si le travail avoit manqué à nos besoins, Madame de Verval et vous, sa digne fille, vous auriez été les premières à qui je l'aurois confié.

Dans ce moment, Louise, qui revenoit de la fontaine, ayant sur sa tête un panier de linge, entra dans la chaumière, et vint à moi d'un air content, me fit mille amitiés, et ne me parut pas plus confuse que de coutume. Louise, allez traire la chèvre, lui dit sa mère ; Mademoiselle goûtera de son lait. Ces mots, *allez traire la chèvre*, me percèrent le cœur ; mais ils n'attristèrent que moi. Louise s'empressa de me servir ; et la joie de me revoir sembloit la rendre encore plus leste. Vous trouverez notre pain excellent, me dit Susanne, car c'est moi qui le fais.

Je le goûtai ce pain : il étoit bon, sans doute, ainsi que le lait de la chèvre ; mais j'y trouvai de l'amertume. Je dissimulai cependant le chagrin que me causoit l'état

de détresse où je les laissois. Quelle situation , disois-je en m'en allant ! attendre tous les jours du travail de ses mains le pain nécessaire à la vie ! & si l'un d'eux tombe malade !... O ma mère , vous ne laisserez point ma Nourrice dans cet état !

Ma mère , en effet , s'empressa de les aider par de nouveaux bienfaits ; mais l'avenir , mais notre absence , mais la ruine du petit ménage à rétablir ! toutes ces réflexions me pesoient sur le cœur , et me poursuivoient , même en songe : j'en fis un cependant qui étoit de bon augure , & qui , si j'avois cru aux songes , auroit adouci mon chagrin.

Dans le parc de Verval , il y a , vous le savez , un coin qui se prolonge irrégulièrement au bas de la colline , d'où tombe le ruisseau qui vient arroser nos jardins. Ce ruisseau , qui roule en cascade , & qui , tout bouillonnant encore , s'échappe et court dans ce coin de prairie ombragée de peupliers , fait de cet endroit solitaire une retraite délicieuse , quand on veut rêver en silence. On s'y croit seul au monde ; on n'y entend que le bruit des eaux , qui est ami de la rêverie. Mon père s'y plaisoit : c'étoit l'endroit de ses jardins où il se promenoit le plus souvent. Il en avoit , pour ainsi dire , dissimulé l'approche , et l'on n'y arrivoit que par des sentiers tortueux. J'y allois souvent , avec ma Gouvernante , promener mon inquiétude , et nour-

rir ma tristesse du souvenir de la chaumière, où j'avois laissé ma Nourrice ; j'en parlois à ma Bonne, et je la consultois. Mais cette fille, un peu sévère, en louant ma reconnoissance, m'intimidoit sur tous les moyens que j'aurois eus de l'exercer. Mes parens, disoit-elle, avoient fait pour Susanne plus que jamais personne pour une femme de son état ; leur en demander davantage, c'eût été les importuner. Un jour je serois la maîtresse d'y ajouter mes propres bienfaits ; mais jusque-là c'étoit assez. Ma Bonne avoit raison ; mais je n'en étois que plus triste, et je n'osois plus dire quelle en étoit la cause.

Un soir pourtant, que l'on parloit de songes, je ne pus résister à l'envie de raconter celui que j'avois fait la nuit précédente ; et mon père, qui aimoit à m'entendre exercer le petit talent que la Nature nous donne à tous de peindre ce qui nous a frappés, m'écouta avec attention.

Vous savez, lui dis-je, mon père, que ma promenade favorite, ainsi que la vôtre, est le vallon de la cascade. La nuit dernière, cet agréable site s'est présenté à mon esprit ; mais il étoit changé. Au bas de la cascade, il y avoit un moulin. Je voyois le ruisseau, tout en écume plus blanche que du lait, bondir et fumer sous la roue ; le moulin sembloit l'animer et lui inspirer le désir d'être utile. Votre ruisseau paroissoit fier de faire tourner le moulin. Et savez-

vous qui étoit la Meunière? Susanne, dit ma mère. Justement, m'écriai je; Baptiste étoit votre Meunier. Sur la pente de la colline, Marcellin plantoit une vigne; et Louise, sa sœur, cultivoit un jardin, le plus joli du monde; tandis que deux belles genisses et un petit troupeau de moutons et de brebis avec leurs agneaux, païssoient dans l'enclos du moulin. Ah! mon père, comme cette petite famille étoit heureuse, et comme je l'étois moi-même! Mon père rêvoit et sourioit. Je te sais bon gré, me dit-il, d'avoir fait cet aimable songe, et tu l'as fort bien raconté.

Je me le rappelai souvent dans le vallon de la cascade; mais je n'en parlai plus, et il parut être oublié.

Vers la fin de l'automne, nous retournâmes à la ville. L'hiver m'y parut long. J'avois amassé mes étrennes; je n'en avois rien dépensé; j'étois impatiente de revoir ma Nourrice. Le lendemain de notre retour à Verval, le 25 Avril, fut le plus beau jour de printemps; Vernet l'auroit choisi pour peindre la renaissance de la Nature dans sa plus brillante fraîcheur. Chacun à Verval jouissoit du nouveau charme répandu sur la campagne. Moi seule j'étois triste. Susanne avoit coutume de se trouver à notre arrivée; elle y avoit manqué cette fois; elle, ou quelqu'un de ses enfans, ou son mari n'étoit-il point malade? ou n'étant plus heureuse, de peur d'être importune, n'osoit-elle plus se montrer?

Mon père, après le déjeuner, nous proposa de faire un tour de promenade. Ma mère, M. le Curé, quelques voisins, quelques amis, et de ce nombre M. le Baron de Drisac (oui, j'étois de la fête, dit le Baron), nous suivîmes mon père; et après avoir parcouru les jardins, les bosquets, nous arrivâmes à cet endroit retiré du parc où se découvre la cascade. Quelle fut ma surprise, et quel fut mon enchantement ! mon père avoit réalisé mon songe. Le moulin, la vigne, le petit verger bordé de haies et peuplé de troupeaux, s'offrirent à mes yeux tels que je les avois rêvés. Le plus intéressant manquoit encore à mes désirs, lorsque je vis sortir de la nouvelle maisonnette le Meûnier, la Meûnière, avec leurs deux enfans : imaginera qui pourra l'ivresse de ma joie en ce moment. Je tombai aux pieds de mon père, j'embrassai ses genoux avec une tendresse dont tout le monde fut ému. Mon père, en soupirant, me releva. C'est la Meûnière, me dit-il, c'est elle qu'il faut embrasser. Je volai dans ses bras. La reconnoissance de ces bonnes gens fut excessive, comme ma joie.

Nous entrâmes dans le moulin; rien n'y manquoit de ce qui fait l'aisance d'un ménage rustique. Mon père avoit pourvu à tout. Notre bon Curé, en cheveux blancs, le combloit de bénédictions; et nos amis, aussi touchés que moi-même, ne se las-

soient pas d'admirer son ingénieuse bonté.

Savez-vous ce qui vous étonne, nous dit-il, en nous en allant ? la chose du monde la plus simple et la moins coûteuse. Cette cascade, comme l'avoit très-bien rêvé ma fille, rouloit ses eaux, sans raison, sans objet ; je lui ai donné une intention utile, un moulin à faire tourner. Ce moulin est commode pour tout le voisinage ; il enrichit de bonnes gens ; il m'acquitte envers eux ; il embellit mon parc, il y présente un tableau vivant, et il augmente mon revenu. A présent, je vous laisse vous récrier tant qu'il vous plaira sur la magnificence de cette belle action. Croyez-moi, mes amis, le plus grand charme de la campagne, et ce qui m'y attache le plus, c'est la facilité d'y faire beaucoup de bien à peu de frais.

(Par M. Marmontel.)



Explication de la Charade , de l'Enigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Fongueux*; celui de l'Enigme est *Pendule*; & celui du Logogriphe est *Ouie*.

CHARADE.

LECTEUR, on affoiblir le corps par mon dernier;
Si D'eu vous laissoit voir le fond de mon premier,
Que d'objets à vos yeux offriroit mon entier!

(*Par M. Pitoy de Toul, Maître-ès-Arts et de Pension à Gy, en Comté.*)

ÉNIGME.

REINE d'un brillant Empire
Qui n'est peuplé que le Printemps,
Sur le visage de Thémire
Je passe le reste du temps.

(*Par Don Carlos.*)

LOGOGRIPE.

JE brille avec six pieds, avec cinq je te couvre.

(*Par M. Juhel, à Loches.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE de l'Abbé Raynal à l'Assemblée
Nationale. (Marseille, ce 10 Décemb.)

SECOND EXTRAIT.

ON reproche à l'Assemblée Nationale, comme une bien grande & bien abusive erreur, de vouloir faire dériver les droits de l'homme de l'état de nature. Mais premièrement, les esprits sages qui ont rédigé la Déclaration ne se sont point servi de ce mot véritablement abusif, l'état de nature. Ce mot, que dans l'usage commun l'on oppose à l'état social, est trop inexact pour être une expression de philosophie ou de législation : il a été la source ou le prétexte de toutes les erreurs volontaires ou involontaires de J. J. Rousseau : ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Nos Législateurs, en disant que tous les hommes sont nés libres et égaux en droits, ont fait dériver ces droits de la nature de l'homme, dans quelque état qu'il soit ; et certes ils ne pouvoient pas faire autrement. Car de ce que les hommes sont tous d'une même na-

ture, il s'ensuit qu'ils sont tous originai-
 rement *égaux en droits*, et, par une con-
 séquence nécessaire, tous *nés libres*; car
 si quelqu'un étoit né pour être maître de
 l'autre, il n'y auroit plus d'*égalité de droits*.
 Nous venons de voir que l'Anonyme, con-
 fondant, par une inconséquence inexcusable,
les droits avec les moyens, nous a objecté
 que, dans ce qu'il appelle *l'état de nature*,
 c'est-à-dire dans l'état de dispersion et d'in-
 dépendance absolue qui a dû précéder l'éta-
 blissement des Sociétés, le plus fort pou-
 voit se rendre l'oppresseur du plus faible;
 ce que tout le monde sait de reste; mais,
 ce qui ne prouve nullement que cette
 oppression fût un *droit*; au contraire, ce
 mot d'*oppresseur* dont l'Anonyme s'est servi,
 prouvoit, sans qu'il y pensât, qu'il n'y
 avoit là aucune espèce de *droit*, et que,
 par conséquent, il étoit loin de la ques-
 tion. Actuellement il veut démontrer que
*c'est de l'état de Société qu'il falloit faire déri-
 ver les droits de l'homme*. Il faut l'écouter.

» C'est l'état de Société, qui, loin de
 » faire l'homme esclave, comme l'ont pré-
 » tendu tant de Philosophes, l'a, au con-
 » traire, fait libre, car le plus fort a cessé
 » de pouvoir nuire au plus faible; et la
 » première loi de la Société, en contenant
 » l'un et protégeant l'autre, a mis en état
 » de paix ce que la Nature avoit mis en
 » état de guerre. C'est donc dans l'état de
 » Société qu'il faut chercher tous les droits

» de l'homme ; c'est à l'état social qu'il
 » faut toujours le ramener ; c'est l'état so-
 » cial qu'il faut lui faire bénir ; c'est l'état de
 » nature , au contraire , qu'il faut toujours
 » lui faire perdre de vue ; car dans l'état
 » social , il ne trouvera que des idées de
 » propriété , de paix , de protection et de
 » bonheur ; au lieu que dans l'état de na-
 » ture , il ne trouvera que des idées de
 » force , de violence , d'usurpation et de
 » crime ».

Tout cet exposé est très-insidieusement
 faux sous tous les rapports. D'abord l'Au-
 teur , fidèle à sa méthode , faite pour tout
 embrouiller , confond toujours deux choses
 essentiellement distinctes, le *droit* et le *fait* ;
 et c'est uniquement du *droit* qu'il s'agit
 ici , puisque son objet est d'attaquer la dé-
 claration des *droits*. Il n'est pas vrai que ce
 soit *la Société qui ait fait l'homme libre*. J'ai
 prouvé qu'il l'étoit par sa nature. Ensuite
 il n'est pas plus vrai qu'il ait été plus libre ,
de fait , en société , qu'il ne l'étoit anpara-
 vant : il y a joui seulement d'une sécurité
 plus habituelle , et souvent bien chèrement
 payée. Nous ne pouvons juger de ce qu'étoit
 ce qu'on nomme très-improprement *l'état*
de nature , que par les peuplades encore
 sauvages des deux Indes : c'est se moquer
 du monde , de prétendre qu'on y soit moins
libre que dans les Gouvernemens d'Europe ;
 car je veux bien prendre ce qu'il y a de
 mieux dans *l'état social* ; j'aurois trop

d'avantages contre la thèse de l'Auteur, si je le renvoyois aux Etats purement despotiques qui couvrent les deux tiers du globe. Il est très-probable que, dans cet ancien *état de nature*, sur lequel nous ne pouvons guère que conjecturer, la sûreté pouvoit être plus habituellement exposée; mais la liberté étoit entière; car l'esclavage suppose déjà l'existence des Sociétés civilisées. Il plaît à l'Anonyme de confondre la liberté et la sûreté; ce sont deux choses très-différentes. Il se peut que la plupart des hommes préfèrent la dernière; et là-dessus je hasarderai une opinion qui pourra paroître nouvelle; mais que je crois fondée. On a beaucoup dit que le sentiment le plus naturel à l'homme et le plus puissant, étoit l'amour de la liberté. Je n'en crois rien: il est en général bien plus foible que plusieurs autres de ses sentimens: je ne dirai pas seulement plus foible que le soin de sa conservation, mais même que celui de son repos. L'expérience, bien observée, fera voir que l'amour de la liberté a besoin d'être exalté par les circonstances, et éclairé par les lumières de l'esprit. La terre est peuplée, en grande partie, de Nations chez qui n'existe pas même la notion de la liberté; tant il est vrai que l'homme a besoin d'être éclairé pour connoître même ses *droits naturels*, et pour exercer ses facultés les plus communes.

C'est sur-tout la sûreté et le repos que

l'on a dû chercher dans les premières Sociétés politiques, qui ont eu vraisemblablement pour origine et pour modèle les premières familles nombreuses réunies par l'intérêt de leur conservation. Quant à la liberté dont l'Anonyme rapporte le principe et les avantages à l'état social, elle y a très-rarement existé, parce que la liberté politique est la perfection de l'état social, et que cette perfection a dû être rarement connue. La liberté a été imparfaite et orangée dans quelques anciennes Républiques; parmi les modernes, elle a trouvé un asile sûr, paisible et respectable dans les montagnes de la Suisse et dans les glaces de la Suède; mais c'est en Angleterre qu'elle a eu, depuis cent ans, sa plus belle existence, parce que c'est là seulement que l'on a tout soumis à la Loi, et la Loi à la raison. Ceux qui ont dit aux Anglois, il y a quelques mois, *nous vous apprendrons à être libres*, ont montré, ce me semble, un peu de jactance françoise. J'aurois bien mieux que l'on eût dit: *nous apprendrons à être libres*. Cette modestie eût été déjà un acheminement à le devenir.

A l'égard de presque toutes les autres Nations (l'Amérique Septentrionale exceptée, elle ne fait que de naître), les Philosophes qui ont prétendu que la Société avoit fait l'homme esclave, n'ont eu que trop raison, et ce n'est pas, quoi qu'en dise l'Anonyme, dans l'état social, si mal en-

tendu et si mal organisé, qu'il faut chercher tous les droits de l'homme : ils y sont trop ouvertement violés, ou même ignorés. Il n'est pas vrai que le fort y ait cessé de pouvoir nuire au plus foible; c'est précisément tout le contraire qui frappe les yeux, et le système politique n'est, presque par-tout, que l'oppression autorisée qui soumet et sacrifie le plus grand nombre au plus petit : n'est-ce pas là une belle école pour aller y apprendre les droits de l'homme ? Il est évident que l'Auteur, qui vouloit peindre en beau, a tracé ce qui devoit être, et non pas ce qui étoit.

A tout moment ses louanges contredisent ses censures, au point que, se détruisant mutuellement les unes les autres, en dernière analyse, il n'en reste rien du tout.

« Vous voulez aller plus loin et plus haut
 » que les Anglois : vous prétendez rendre
 » votre Gouvernement plus populaire, et
 » votre représentation nationale plus juste.
 » L'entreprise est sans doute plus belle
 » que ne l'a été la leur; et elle est plus
 » digne de votre siècle; car il faut bien
 » qu'en vieillissant l'espèce humaine gagne
 » quelque chose du côté des lumières. C'est
 » remonter plus avant aux vrais principes
 » de la liberté de l'homme : c'est vous fonder
 » plus immédiatement et plus solidement
 » peut-être sur les grandes bases de
 » la raison et de la nature ». Quoi ! c'est
 » vous qui parlez des grandes bases de la

raison et de la nature ! Eh ! vous n'en voulez pas : vous venez de les repousser avec tant de violence ! Le seul mot de *nature* vous irritoit ; vous vouliez nous ramener uniquement à l'*état social*, qui, certainement, tel qu'il est presque par-tout, n'est ni *la raison*, ni *la nature*. Vous nous louez ici de remonter plus avant que les Anglois même aux vrais principes de la liberté ; et puisque l'application de ces principes à l'*état social* n'a nulle part encore été plus parfaite que chez eux, comment pouvez-vous nous féliciter de vouloir remonter plus haut, en même temps que vous nous prescrivez si impérieusement de chercher tout dans l'*état social* ? Sauvez-vous, si vous pouvez, d'une contradiction si évidente, et tâchez de vous accorder avec vous-même.

» Mais peut-on violemment ramener tous les préjugés à la voix de la raison « ? Violemment, non ; mais si c'est à la voix de la raison, où est la violence ? On ne pourra jamais corriger l'Auteur de se contredire dans les termes. Veut-il dire que la raison de vingt millions d'hommes a fait violence aux préjugés de cinq cent mille ? Eh bien ! de quoi se plaint-il ? Vouloit-il, au rebours, que les préjugés de cinq cent mille fissent violence à la raison de tous les autres ?

» Peut-on rappeler à l'*état social* de théorie le plus parfait, à l'*état* le plus voisin de l'*état de nature*, une société

« de vingt-quatre millions d'hommes qui
 « est déjà » : prodige contre nature » ?

Ceci est plus étrange que tout le reste. Les idées et les mots se combattent ici mutuellement d'une manière dont il y a peu d'exemples. Comment celui qui ne voit dans *l'état de nature* que *force, violence, usurpation et crime*, peut-il concevoir, même en *théorie*, la *perfection de l'état social*, dans ce qui est le plus voisin de *l'état de nature* ? On n'a jamais vu un pareil chaos d'idées hétérogènes et inconciliables. Et puis, pour en venir au fait, à quel propos l'Auteur veut-il imputer ses propres rêveries à l'Assemblée législative ? Qui est-ce qui songe à *l'état de nature* ? Qui est-ce qui en parle ? Ne dirait-on pas qu'on veut nous renvoyer dans les bois, et nous remettre au gland ? Est-ce que les principes du droit naturel, fondement nécessaire de tous les autres droits, sont la même chose que *l'état de nature* ? Allons, puisqu'on a si excessivement abusé de ce mot de *nature*, tâchons donc de bien savoir ce que veut dire ce mot : ce ne sera pas un temps perdu.

Nature qui, dans le langage usuel, oratoire, poétique, technique, etc., a tant de différentes acceptions, n'en a qu'une dans le langage philosophique : il signifie *essence*. *La nature de l'homme, la nature des choses, la nature de l'oc, etc.*, veut dire *l'essence de l'homme, des choses, de*

for, etc. On voit déjà par cette explication, combien il y a loin de *la nature* de l'homme, à ce qu'on appelle vulgairement *l'état de nature*; cette dernière expression est une sorte de phrase elliptique qui signifie l'état de nature ébauchée, grossière, informe, par opposition à *l'état social* qui suppose l'homme plus perfectionné. Il est de *la nature de l'homme d'être perfectible et sociable* infiniment plus que les autres animaux, car il a les deux grands moyens de *perfectibilité* et de *sociabilité*, la réflexion et la parole, c'est-à-dire, la faculté d'agir sur ses propres idées, et celle de les étendre par la communication. Sur ces notions certaines et avouées, que l'on juge combien il est insensé de confondre *l'état de nature* avec *la nature*, puisqu'il est rigoureusement vrai qu'à mesure que l'homme s'éloigne davantage de *l'état de nature*, il se conforme davantage à sa *nature*, qui l'appelle aux connoissances et aux jouissances sociales; il est bien vrai qu'il abuse des unes et des autres, et cela est encore de sa *nature*, qui, étant imparfaite, est susceptible de mal comme de bien, dans le plus haut degré de sa perfectibilité. Les bonnes loix qui font les bons Gouvernemens, sont le seul contrepoids possible de cette imperfection nécessaire; et le principe de ces bonnes loix ne peut se trouver que dans *la nature* de l'homme, c'est-à-dire dans ses facultés bien connues par

la raison, et dans les rapports qu'elles entraînent avec ses semblables. La conséquence de cette théorie, c'est qu'il ne falloit, en aucune manière, se servir, en dissertant sur les droits naturels de l'homme, et sur la législation, de ce mot abusif et vulgaire, *l'état de nature*, qui n'est-là qu'un mot vide de sens, bon pour ceux qui veulent parler sans vouloir s'entendre.

Il suit encore qu'il n'est pas vrai qu'une *société de vingt-quatre millions d'hommes soit un prodige contre nature*; cette assertion, totalement fautive, est seulement une nouvelle preuve que l'Auteur a confondu ce que je viens de distinguer si clairement, *la nature et l'état de nature*. Le rassemblement des hommes en corps de Nation n'est nullement *contre nature*, puisque nous avons reconnu que l'homme est *naturellement sociable et perfectible*. Si les grandes Nations étoient un prodige, la terre seroit couverte de prodiges.

„ Votre déclaration des droits, si, la
 „ laissant telle qu'elle est, vous en faites
 „ le premier chapitre du code des Peuples,
 „ doit soulever et animer continuellement
 „ le pauvre contre le riche, l'homme obscur
 „ contre toute espèce de distinction, la
 „ force contre la foiblesse, le plus grand
 „ nombre contre le plus petit, et de là bri-
 „ ser ou mettre sans cesse en danger de
 „ l'être, tous les liens de l'ordre social
 „ et tous les ressorts de l'ordre politique „.

Pure